

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Le 10 décembre 2019

À une séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville de Sainte-Catherine, tenue au lieu ordinaire de ses séances, le **mardi dixième jour du mois de décembre deux-mille-dix-neuf (2019)**, à 19h, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents mesdames les conseillères Isabelle Morin, Julie Rondeau et messieurs les conseillers Martin Gélinas, Sylvain Bouchard, Michel Béland et Michel LeBlanc formant quorum sous la présidence de madame m. Madame Danielle Chevrette, directrice générale ainsi que Me Pascalie Tanguay, directrice des Services juridiques et greffière, ainsi que Monsieur Serge Courchesne, trésorier et directeur général adjoint sont également présents.

La présente séance est tenue pour les fins suivantes :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du budget pour l'exercice financier 2020

- 3 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022
- 4 Période de questions portant exclusivement sur le budget
- 5 Levée de la séance

360-12-19 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Julie Rondeau propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard d'adopter l'ordre du jour, tel que soumis.

ADOPTÉE

361-12-19 ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Monsieur le conseiller Michel Leblanc propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Gélinas et il est résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2020 tel que présenté, au montant de 31 231 000 \$.

Revenus et affectations	
Taxes municipales	26 378 590 \$
Paiements tenant lieux de taxes	520 110 \$
Autres revenus de sources locales	2 317 080 \$
Transferts	788 860 \$
Surplus non-affecté	778 530 \$
Affectations - Fonds réservés	447 830 \$
	31 231 000 \$
Dépenses et affectations	
Administration générale	4 866 540 \$
Sécurité publique	5 887 270 \$
Travaux publics	7 563 260 \$
Génie	2 900 570 \$
Aménagement du territoire et développement économique	1 094 140 \$
Sport, culture et vie communautaire	3 431 120 \$
Frais de financement	1 337 540 \$
Remboursement de la dette à long terme et fonds de roulement	3 871 500 \$
Affectations - programme immobilisations	279 060 \$
	31 231 000 \$

ADOPTÉE

362-12-19 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020, 2021 ET 2022

Monsieur Michel Béland propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Bouchard et il est résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020 : 24 056 000 \$; 2021 : 25 567 000 \$; 2022 : 3 493 000 \$ pour un montant total de 53 116 000 \$.

ADOPTÉE

----- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de question prévue au règlement a alors lieu.

Les citoyens suivants demandent d'être entendus:

- .- Madame Aurore Forest
- .- Monsieur Richard Favreau

.- Monsieur Jean-Sébastien Lacasse

363-12-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur le conseiller Sylvain Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Michel Béland que la séance soit levée. Il est 19h21.

ADOPTÉE

MME JOCELYNE BATES,
MAIRESSE

ME PASCALIE TANGUAY
GREFFIÈRE

Je, soussigné, certifie par la présente que la Ville de Sainte-Catherine dispose des crédits suffisants, lorsque requis, pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions adoptées à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 10 décembre 2019.

Ce certificat est émis conformément aux dispositions de l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes.

Serge Courchesne, trésorier

Version non-approuvée